



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 24 octobre 2024

Publié le : 08/11/2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 17 octobre 2024, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h00

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n° 37 incluse)

Etaient absents : M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Anthony NAPPEZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Anthony NAPPEZ donne pouvoir à M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR

Délibération n°2024/2024.00336

Rapport n°7 - Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation- Soutien aux projets des sociétés Shine Research, Secu-Rat et Pros Medical Solutions

Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation- Soutien aux projets des sociétés Shine Research, Secu-Rat et Pros Medical Solutions

Rapporteur : M. Nicolas Bodin, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°2	09/10/2024	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2024 et PPIF 2024-2028 « actions recherche et innovation »	Financement au titre de l'enveloppe Fonds Régional pour l'Innovation gérée par BPI France

Résumé

Dans le cadre de la convention signée avec BPI France, le Fonds Régional pour l'Innovation (FRI) permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et/ou les laboratoires de recherche.

A ce titre, les financements des projets portés par les sociétés Shine Research, Sécu-Rat et Pros Médical Solutions font l'objet d'une affectation de crédits à hauteur de 20 000 € chacun sous forme d'une subvention dans le cadre du FRI.

I. Présentation du projet de la société Shine Research

A / Présentation de Shine Research

Shine Research implantée à Châtillon-Le-Duc s'est créée en 2012. Elle appartient depuis 2019 à la holding Shine Group, créée pour regrouper différentes sociétés d'exploitation : Shine Research, Shine Digital et Shine Medical en fonction de ses marchés.

Sylvain Grosdemouge est le dirigeant de toutes les entités. Il justifie d'une expérience de 25 ans dans le domaine de la R&D appliquée au jeu vidéo.

Shine Research est spécialisée dans le développement de logiciels (applications mobiles, jeux vidéos, serious games) et la réalité augmentée. Son effectif est de 14 personnes.

Shine Research est une société dont le savoir-faire est principalement basé sur la maîtrise technique avec un panel large de compétences informatiques et des compétences pointues dans les domaines de la 3D, du rendu et de l'optimisation. L'entreprise se positionne comme un acteur incontournable lorsque les éditeurs souhaitent adapter leurs jeux PC afin de permettre leur distribution sur les consoles de jeu.

L'entreprise est spécialisée sur les jeux double AA, situés entre les jeux indépendants et les jeux AAA (jeux à gros budget portés par des éditeurs internationaux).

Le marché des jeux vidéo est en croissance: +10 % en 2023 en France. Ce qui représente 3 milliards de joueurs mondiaux dont 39,1 millions en France.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

Le projet est centré sur le développement d'un outil dédié au portage de jeux utilisant une nouvelle technologie. Ce projet comprend deux grandes étapes : la compatibilité, l'optimisation des performances et la conformité aux normes des différentes plateformes de jeu. Dans le prolongement de ce projet, un programme spécifique est envisagé pour compléter, enrichir les fonctionnalités existantes et analyser les données de jeu en temps réel. L'objectif étant d'améliorer la compréhension des interactions des utilisateurs, d'optimiser les performances en continu, et d'intégrer des ajustements dynamiques basés sur les données collectées.

La réussite de ces développements donnera lieu au recrutement de 10 ETP.

C/ modalités financières

Montant de dépenses retenues : 527 467 €

Montant de l'aide : 260 000 €

Durée du projet : 18 mois

Décision en comité FRI : le 27 juin 2024

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 50 000 € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Shine Research est de 20 000 € en subvention.

BPI complète par une avance remboursable à hauteur de 190 000 €.

II. Présentation du projet de la société Secu-Rat

A / Présentation de Sécu-Rat

La société s'est créée sur Besançon le 21/10/2022. Elle est présidée par Mickaël SAGE et détenue par 4 associés. Elle occupe des locaux sur la zone Lafayette.

Mickaël Sage est diplômé d'un Doctorat en Sciences de la Vie et de l'Environnement sur l'efficacité et l'écotoxicité des méthodes de contrôle des populations de rongeurs.

Il dirige également la société Faune INNOV' R&D dédiée à l'étude, la recherche et l'innovation sur la faune sauvage et intervient aussi bien en Europe qu'en Afrique équatoriale, en milieu insulaire tropical et en arctique sur l'étude des interactions entre les rongeurs, leur environnement et l'Homme.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

La non-maîtrise de la population de rats et rongeurs constitue une problématique de santé publique avec d'importants risques de transmissions directes ou indirectes de diverses maladies potentielles entre l'animal et l'homme (bactéries, virus ou encore parasites).

La concentration humaine et la dégradation de conditions d'hygiène et de gestion des déchets créent un contexte favorable à l'émancipation de la population de rat.

Sécu-rat propose une solution innovante pour détecter et contrôler les rats et populations de rongeurs en ville de manière éthique et durable.

L'objectif du projet est de développer une solution connectée pour l'aide à la gestion et la maîtrise des populations de rongeurs de manière éthique et durable en milieu urbain.

Secu-rat positionne son offre sur le marché des métiers de la désinfection, désinsectisation, dératisation.

Sécu-rat a démarré par une version non connectée de son système de piégeage et équipe les villes de Toulouse, Nice, Zurich, Agen, Besançon, Lyon.

Sécu-Rat travaille en étroite collaboration avec l'AER, Fabrique du numérique, etc.

C / Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 103 800 €

Montant de l'aide : 50 000 €

Durée du projet : 18 mois

Décision en comité des financeurs : le 27 juin 2024

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 30 000 € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Sécu-Rat est de 20 000 € en subvention.

III. Présentation du projet de la société Pros Medical Solutions

A / Présentation de Pros Medical Solutions

La société s'est créée sur Besançon le 18/01/2021. Monsieur Pierre Robinson Debut est le président et son associé et directrice générale de la société est Madame Stéphanie Debut.

Une recherche de locaux est en cours avec BGE. L'entreprise devrait s'installer sur Palente.

Les deux cofondateurs sont des médecins dont l'un spécialisé dans le domaine vasculaire.

Le projet est né au hacking Health 2017.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

La société se développe dans le domaine du numérique. Elle propose la solution Onevasc. Il s'agit d'une solution qui apporte aux professionnels de santé vasculaire une solution simple et efficace pour générer en quelques clics des schémas clairs et accessibles en ligne sur le fonctionnement vasculaire des patients. L'entreprise poursuit ses efforts de R&D pour apporter aux praticiens libéraux et aux établissements publics de santé une solution avec de nouvelles fonctionnalités innovantes disponibles aux futurs utilisateurs.

L'objectif de ce programme de R&D est de développer un modèle de génération automatique de comptes-rendus médicaux à partir des schémas anatomiques numériques dans le domaine de la médecine vasculaire à base de l'IA.

La société commercialise Onevasc depuis le second semestre 2023. Des partenariats avec des distributeurs se construisent. Le développement des nouvelles fonctionnalités attendues permettront d'aboutir à une solution numérique finalisée et en complète adéquation avec les attentes des médecins cardiovasculaires, angiologues tout en permettant de structurer au fur et à mesure la croissance de la société.

C / Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 101 000 €

Montant de l'aide : 50 000 €

Durée du projet : 18 mois

Décision en comité des financeurs : le 12 septembre 2024

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 30 000 € en subvention. Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Pros Medical Solutions est de 20 000 € en subvention.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € à la société Shine Research,
- l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € à la société Sécu-Rat,
- et l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 000 € à la société Pros Medical Solutions.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Gabriel BAULIEU
Vice-Président



Anne VIGNOT
Maire de Besançon